**Présentateur bénévole pour le programme**

**« Parlons de la maladie mentale » (TAMI)**

(Qualifications précises requises)

*Le genre masculin est utilisé comme générique dans le présent document*

*dans le seul but de ne pas alourdir le texte.*

**APERÇU DU POSTE**

Les présentateurs formés du programme « Parlons de la santé mentale » partagent leur histoire personnelle de la maladie mentale avec des élèves du secondaire en mettant particulièrement l’accent sur les défis de leur parcours vers le rétablissement et les outils d’adaptation utilisés. Leurs témoignages sensibilisent les jeunes, réduisent la stigmatisation, fournissent de précieuses ressources et donnent un message d’espoir et de l’établissement.

À titre de bénévole, vous aurez l’occasion de vous engager auprès des jeunes dans une discussion significative et personnelle au sujet de votre vécu de la maladie mentale et de votre cheminement vers le mieux-être. Vous pourrez aussi acquérir des compétences permettant d’écouter efficacement et de parler en public, vous participerez à la sensibilisation des jeunes à la santé mentale et vous serez membre d’un programme dynamique. Aux dires des participants, le programme TAMI a favorisé leur croissance et leur développement personnel dans leur propre parcours de rétablissement.

***Veuillez noter que nous recrutons actuellement des personnes ayant des caractéristiques démographiques précises qui sont sous-représentées dans notre groupe actuel de présentateurs bénévoles. Les personnes intéressées doivent correspondre à au moins UNE des TROIS catégories suivantes : être un jeune (de 18 à 25 ans), être un homme ou s’identifier comme étant un homme, être bilingue (anglais et français).***

**ENGAGEMENT REQUIS EN TEMPS**

Le bénévole doit faire la formation obligatoire, qui comprend l’orientation des bénévoles et l’atelier safeTALK (formation de sensibilisation au suicide). Selon la disponibilité, cette formation peut avoir lieu deux journées consécutives ou non consécutives (de trois à cinq heures par jour).

En préparation à son rôle de présentateur, le bénévole devra assister à des ateliers à l’intention des nouveaux présentateurs, à des rencontres individuelles avec le coordonnateur, à des réunions de groupe régulières et à de la formation continue et des ateliers. En moyenne, cela devrait exiger entre trois et cinq heures par mois. Plus de temps pourrait être requis aux étapes initiales (préparation du témoignage, formation, etc.).

Quand le bénévole est prêt à devenir présentateur, chaque présentation devrait durer entre deux et quatre heures (y compris le temps de déplacement). L’annonce de la présentation est souvent faite un mois à l’avance, mais l’avis peut parfois être d’une semaine. On demandera la disponibilité du bénévole avant son affectation.

**RÉMUNÉRATION ET HONORAIRES**

Il s’agit d’un poste bénévole qui exige un engagement pour la formation et la préparation. Aucun salaire n’est versé pour les heures travaillées. Toutefois, quand les fonds le permettent, de petits honoraires peuvent être remis aux bénévoles.

Une lettre précisant le rôle du bénévole et les heures travaillées peut être fournie sur demande.

**TÂCHES ET RESPONSABILITÉS**

* Mettre au point un témoignage crédible de rétablissement de la maladie mentale à présenter aux élèves du secondaire
* Faire la présentation aux élèves en classe quand la possibilité se présente
* Participer aux ateliers sur la rédaction et la présentation des témoignages des nouveaux présentateurs
* Participer aux réunions régulières du programme « Parlons de la santé mentale » (TAMI)
* Participer à l’élaboration du programme TAMI
* S’inscrire à titre de bénévole à l’Association canadienne pour la santé mentale, Section d’Ottawa
* Répondre aux exigences du programme TAMI pour devenir un présentateur formé
* Communiquer avec le coordonnateur en cas de changements dans les circonstances de présentation
* Discuter avec le coordonnateur avant d’apporter des changements majeurs aux témoignages présentés en classe dans le cadre du programme « Parlons de la santé mentale »
* Répondre aux questions des élèves de façon pertinente et respectueuse
* Maintenir la confidentialité du programme

**TRANSPORT**

Les bénévoles doivent prendre les dispositions nécessaires pour leur transport à l’école. Dans certains cas, des dispositions peuvent être prises en vue d’un covoiturage avec l’animateur. Des billets d’autobus peuvent aussi être fournis au besoin.

**QUALITÉS PERSONNELLES**

Les présentateurs du programme « Parlons de la santé mentale » doivent avoir les caractéristiques suivantes : sensibilité, ouverture, limites clairement établies, rétablissement, fiabilité, loyauté, confidentialité, soutien aux autres, empathie, résilience et capacité de travailler en équipe.

**QUALIFICATIONS**

* Être âgé d’au moins18 ans
* Avoir un vécu de maladie mentale ou un problème lié à la maladie mentale
* Correspondre à **au moins une** des catégories suivantes :
	+ être jeune (de 18 à 25 ans)
	+ s’identifier comme étant un homme
	+ être bilingue (anglais et français)
* Avoir une bonne connaissance de soi et de son cheminement de rétablissement
* Être prêt à assister à des séances d’orientation au bureau de l’ACSM
* Être capable de bien communiquer devant un auditoire ou être prêt à améliorer cette capacité au moyen de formation
* Être disponible durant les heures de bureau

\*\*\**Veuillez noter que nous recrutons actuellement des personnes ayant ces caractéristiques démographiques précises uniquement parce qu’elles sont sous-représentées dans notre groupe actuel de présentateurs bénévoles.*

**MARCHE À SUIVRE POUR LES PERSONNES INTÉRESSÉES**

Veuillez remplir le formulaire fourni intitulé « FORMULAIRE DE DEMANDE – PRÉSENTATEUR BÉNÉVOLE – PROGRAMME TAMI » et l’envoyer à **Kamilla Riabko** au plus tard à **23 h 59,** le **8 mars 2016.** Si vous avez besoin de plus de temps pour remplir votre demande, communiquez avec Kamilla dès que possible.

**Kamilla Riabko***Adjointe du Programme de bénévolat*Association canadienne pour la santé mentale, Section d’Ottawa
1355, rue Bank, bureau 301, Ottawa, ON, K1H 8K7
Téléphone : 613-737-7791, poste 118
Fax : 613-737-7644
Courriel : volunteers@cmhaottawa.ca

*L’Association canadienne pour la santé mentale s’engage à mettre en place des processus de sélection et des milieux de travail inclusifs et faciles d’accès. Si nous communiquons avec vous au sujet du présent avis de poste à pourvoir, veuillez nous informer de toute disposition particulière dont vous avez besoin pour le processus d’entrevue.*

Les candidats qui reçoivent une offre conditionnelle pour devenir présentateur bénévole doivent fournir une **attestation de vérification de casier judiciaire et des antécédents en vue d’un travail auprès des personnes vulnérables**. L’ACSM fournira une lettre qui dispense le bénévole des frais de traitement liés à cette démarche.

*Si vous ne voyez pas le formulaire de demande, veuillez communiquer avec Kamilla Riabko pour qu’il vous soit envoyé par courriel ou par la poste.*

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt, mais nous ne communiquerons qu’avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.